30e ANNEE N° 2433 PARAIT LE SAMEDI 30 MAI 1914

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Politique Nécessaire

La République, après la grande transformation de 1789 et les quatre expériences inutiles de restauration monarchique qui ont eu lieu depuis, est incontestablement le régime politique définitif de notre pays. Seule, la dictature provisoire d'un aventurier, si des fautes excessives la rendaient possible, est temporairement à craindre. Pour que cette honte nous soit épargnée, les bons citoyens de tous les partis doivent mettre un terme à leurs querelles stériles, et orienter la nation vers l'étude des questions d'intérêt général. Ces questions si nombreuses, si intéressantes, beaucoup trop négligées, permettent tous les accords, et c'est uniquement en poursuivant leur solution, que des hommes profondément divisés d'autre part, parviendront à s'entendre.

Il est temps de comprendre que la République doit rapprocher et unir, et non pas diviser : que son rôle n'est pas d'attiser les haines et d'exalter la violence des moindres querelles.

En observant le cours présent des choses, même avec un entier optimisme, on peut se demander si, en plein vingtième siècle, dans un pays avancé en civilisation, le plus avancé de tous, nous ne méritons pas trop souvent, malgré de grands progrès accomplis, le jugement que Plaute a formulé, il y a deux mille ans, dans une de ses comédies :

« L'homme est un loup pour l'homme ; il n'est pas un homme. » Il faut malheureusement le constater : sous l'influence d'un long atavisme, l'homme éprouve une joie profonde à lutter contre son semblable ; lui refuser certains avantages ou l'en dépouiller, le molester ou l'opprimer paraît être pour lui une satisfaction sans mélange.

C'est en vérité un étrange idéal ! Il pouvait se concevoir aux époques primitives. Mais aujourd'hui ?

Il est un autre idéal qu'il convient de faire prévaloir. Il consiste à refouler toutes les tendances aux luttes fratricides, à grouper toutes les intelligences, toutes les énergies, en vue d'une lutte autrement féconde que celles du passé : la lutte des hommes unis, en un faisceau fraternel, contre les forces aveugles de la nature. Les êtres humains ont là, devant eux, un beau champ d'activité, qui leur procurera des satisfactions morales et des profits matériels illimités. Lutter contre les maladies et les divers fléaux qui nous accablent, pour les atténuer et les rendre inoffensifs, lutter pour conquérir les forces bienfaisantes, les maîtriser et les faire travailler dans l'intérêt de tous, engager ce double combat avec l'aide des savants et des techniciens de tous ordres, cela sera autrement intéressant et utile que de rechercher ou d'accepter toutes les occasions de querelles et de se disputer toujours.

L'énumération des grandes œuvres que nous avons ainsi à accomplir serait longue ; prenons deux faits importants.

* * *

Nous sommes le peuple le plus pauvre en charbon, mais en revanche, le plus riche en forces hydrauliques. Les Vosges, les Alpes, les Pyrénées et les Cévènnes recèlent une puissance supérieure à celle de dix millions de chevaux-vapeur, dont nous employons à peine la dixième partie. Utiliser ces forces hydrauliques ce serait mettre à la disposition des travailleurs français plus de soixante millions d'ouvriers inanimés qui travailleraient dans l'intérêt de tous, sans réclamer ni nourriture, ni vêtement, ni logement ; ce serait aussi neutraliser le fléau des inondations et multiplier les irrigations. L'accroissement de production et de richesse, qui résulterait de cet emploi de forces perdues, fournirait le moyen de résoudre bien des questions sociales, par la création des institutions les plus variées d'instruction, d'assistance et de prévoyance ; il contribuerait puissamment à la vie abondante et à bon marché.

* * *

Plus d'un milion de nos concitoyens vivent du travail du coton (filature et tissage). Pour la matière première, nous sommes tributaires de l'étranger, qui peut nous la refuser. L'Angleterre et la Russie ont paré a ce danger, en établissant la culture du précieux textile, dans leurs possessions métropolitaines ou coloniales. Pour quadrupler la culture du coton en Egypte, les Anglais ont asservi le Nil et construit un barrage de plus de deux milliards de mètres cubes qui, à lui seul, retient une quantité d'eau égale à celle de la plus forte crue de la Seine. Nous, nous continuons de payer à l'Egypte et aux Etats-Unis un tribut annuel de quatre cents millions, avec lequel nous enrichirions les travailleurs de nos colonies.

Inutile de continuer cette énumération. La démonstration est faite et la conclusion s'impose : Assez de querelles stériles, de politique de haine et de division ; paix entre les hommes de France, entente fraternelle pour la lutte contre les forces naturelles, dans le but d'annihiler celles qui sont malfaisantes, et de faire travailler les autres, au profit de tous les Français sans exception.

H. AUDIFERED,

Sénateur de la Loire.

Heure d'Attente

Dans quelques jours, la nouvelle Chambre des Députés aura pris conscience d'elle-même et affirmé nettement la politique qu'elle entend suivre.

Nous ne doutons pas qu'elle ne s'inspire dans le choix de nos gouvernants et dans l'élaboration de son programme de travail des véritables intérêts du pays et de la République.

L'heure, du reste, est trop grave pour que les élus du suffrage universel ne comprennent pas combien ils doivent apporter de patriotisme et de sagesse dans l'exercice de leur mandat.

Aussi, sommes nous convaincus que sans que la cause du progrès en souffre, nos honorables sauront prendre l'attitude qui convient aux représentants de la Démocratie.

Cependant malgré sa confiance à l'aptitude gouvernementale du parti radical "Sisteron-Journal" éprouve une certaine impatience à voir s'ouvrir la nouvelle législature qui excite tant d'espoirs et tant d'alarmes.

Fidèle à ses habitudes d'impartialité il se fera un devoir de renseigner exactement ses électeurs sur les votes du Parlement et d'en apprécier, en toute indépendance, l'importance et la valeur.

UNE *FONDATION MUTUALISTE*

Depuis quelques années. l'idée mutualiste a fait en France de très grands progrès. Encouragée et soutenue par l'Etat, elle a pris un développement magnifique, inspiré les œuvres les plus fécondes et les plus belles.

L'éloge de la mutualité n'est plus à faire dans notre ville : les Sisteronnais connaissent depuis longtemps ses bienfaits. Voici plus de cinquante ans, en effet, qu'une société de Secours Mutuels existe à Sisteron. Elle y a rendu les plus précieux services. On connaît sa prosprité sans cesse croissante et les merveilleux résultats qu'elle a obtenus.

Malheureusement, cette société si bien organisée ne fonctionne qu'au profit des hommes Eux seuls peuvent en faire partie et bénéficier des avantages qu'elle procure.

Les femmes de Sisteron doivent-elles continuer à rester à l'écart du mouvement mutualiste ? Nous ne le croyons pas. Et nous avons pensé, d'accord avec un groupe de Sisteronnaises ayant en vue le bien de leur pays, que la création d'une société de Secours Mutuels exclusivement féminine répondait à une nécessité du moment.

Notre idée a reçu partout, je dois le dire, l'accueil le plus favorable. Il ne s'agit d'ailleurs nullement d'une innovation. Dans beaucoup de ville de France, des sociétés féminines de ce genre existent et fonctionnent à merveille.

Au point de vue mutualiste, la loi accorde aux femmes des facilités qu'elle leur refuse trop souvent en d'autres circonstances. Nous lisons en effet dans la loi du 1er avril 1898 :

Article 3. — Les femmes peuvent faire partie des sociétés de Secours Mutuels et en créer. Les femmes mariées exercent ce droit sans l'assistance de leur mari.

L'administration et la direction des sociétés de Secours Mutuels ne peuvent être confiées qu'à des Français majeurs, de l'un ou de l'autre sexe, non déchus de leurs droits civils et civiques, sous réserve pour les femmes mariées des autorisations de droit commun.

Dimanche dernier, une réunion préparatoire a donc eu lieu en vue d'examiner les statuts de la future association et de les discuter en commun. A l'issue de cette réunion où assistaient de nombreuses sisteronnaises, la fondation d'une société féminine a été décidée à l'unanimité. Toutes les personnes présentes se sont inscrites séance tenante et la liste des fondatrices a vite compté un nombre imposant de signatures. Il a été convenu que la nouvelle société s'appellerait :

L'Union Mutuelle des femmes de Sisteron

Avant de se séparer l'assemblée a procédé à l'élection de son bureau.

En voici la composition :

Présidente : Mme H. Massot-Devèze.

Vice-présidente : Mme G. Chauvin.

Trésorière : Mlle Rose Imbert.

Administratrices : Mmes Gachet. Bertrand, Maldonnat, Mlle Espinasse.

Visiteuses : Mmes E. Gueyrard, Bérard, Lieutier, Mlle Gallissian.

Secrétaire : Mme Cheilan.

* * *

Aux termes mêmes de ses statuts, "L'Union mutuelle des femmes de Sisteron" est établie en dehors de toute question politique ou religieuse. Elle a pour but d'assurer aux femmes qui en font partie des secours en cas de maladie et d'unir tous les membres qui la composent par les liens d'une confiance et d'une solidarité réciproques.

Les secours matériels et financiers assurés par la société sont les suivants :

Toute sociétaire malade aura droit à une indemnité de 1 fr. 50 par jour et à deux sociétaires pour la veiller pendant la nuit si elle en fait la demande. L'indemnité sera réduite à 0 fr. 75 par jour pendant la période de convalescence.

Les sociétaires en couches recevront l'indemnité de maladie pendant les 10 jours qui suivront leur accouchement et s'il y a lieu, l'indemnité de convalescence pendant les 10 jours suivants Elles auront droit, en outre, si leur état l'exige, aux veilleuses de la société.

En cas de décès, la famille de la sociétaire défunte recevra 15 francs si cette dernière est mère de famille, 10 francs si elle est célibétaire ou ne laisse point d'enfants.

Le tiers des membres de la société sera tenu d'assister aux funérailles d'une sociétaire défunte.

Voici maintenant les obligations que "l'Union Mutuelle" impose à ses membres :

Les membres participantes paieront une somme fixe de 3 francs comme droit d'entrée dans la société et une cotisation annuelle de 12 francs (sauf dans les cas spéciaux prévus par les statuts).

Elles devront veiller à tour de rôle les sociétaires malades ou se faire remplacer en cas d'empêchement quand elles seront désignées pour remplir cet office.

Elles devront assister sous peine d'amende aux réunions générales de la société et, à tour de rôle, aux obsèques des sociétaires.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les avantages dont jouiront les futures mutualistes et les obligations qui leur incomberont.

La Société est ouverte à toutes les Sisteronnaises remplissant les conditions d'âge et de moralité prévues par les statuts.

Prochainement, nous organiserons une

© VILLE DE SISTERON

réunion mutualiste générale. Toutes les femmes qui voudront y assister seront les bienvenues. Nous leur exposerons d'une façon plus détaillée les avantages de la mutualité et nous leur donnerons lecture des statuts de la nouvelle société.

Ces statuts vont être incessament déposés à la Sous-Préfecture conformément à la loi.

Le groupe fondateur compte environ 80 femmes et jeunes filles. Sur ce nombre, une dizaine se sont inscrites déjà comme membres honoraires.

La société n'a procédé jusqu'ici à aucune admission. Dès maintenant, toutes les femmes qui se trouvent dans les conditions prévues par les statuts peuvent adresser leurs demandes d'admission à la présidente ou à la vice-présidente de la société. Le Conseil d'administration examinera ces demandes au cours de la semaine qui suivra la réunion mutualiste dont nous avons parlé plus haut.

* * *

La fondation de " l'Union Mutuelle des femmes " a été accueillie avec une faveur qui nous fait bien augurer de sa prospérité future. Essentiellement égalitaire et démocratique comme toutes les institutions dûes à la mutualité, cette société apportera sans doute dans la population féminine du pays, plus de sécurité matérielle et morale, plus de confiance et d'union. Elle développera chez les Sisteronnaises, le sens de la solidarité, base de tout progrès social et leur fournira nous l'espérons, en même temps que des secours efficaces, les moyens de se mieux connaître, partant, de se mieux apprécier.

HENRIETTE MASSOT-DEVÈZE.

M. MAC-ADARAS

Ainsi que nos lecteurs peuvent le lire dans le compte-rendu du Conseil général que nous publions plus loin, le général Mac-Adaras, a donné cette semaine, sa démission de conseiller général du canton de Volonne, pour raison de santé.

Cette démission ne serait qu'un fait banal en lui-même, si la personnalité qui est en cause n'avait occupé dans notre arrondissement une situation politique des plus en vue.

M. Mac-Adaras, en démissionnant a voulu marquer la fin d'une étape parlementaire qu'il commença en 1889, il y a 25 ans.

Rien que le nom évoque tout un passé d'une polémique violente, de procès, de duels, d'incidents comiques et tragiques, de festins et de joyeuses beuveries. A ces divers titres, avant de laisser tomber dans l'oubli la personnalité du Conseiller général démissionnaire, nous devons à nos lecteurs anciens et nouveaux, des notes biographiques que nous puisons dans la collection. Et Dieu sait s'il en fourmille dans celle de *Sisteron-Journal*.

Présenté par le parti maçonnique aux élections législatives de 1889, M. Mac-Adaras est élu député contre M. Hippolyte Suquet, candidat local. Nous ferons remarquer que la réforme électorale venait d'être votée, le général Mac-Adaras fut élu au scrutin d'arrondissement, qui succédait au scrutin de liste. La législature dû nouveau député ne fut pas très brillante, son influence se borna à décrocher pour ses amis quelques palmes et quelques rubans agricoles.

Nous voici aux élections cantonales, voulant s'infiltrer partout, Mac-Adaras est candidat à Volonne contre M. Berato, il est élu le 31 juillet 1892 par 604 voix sur 274 accordées à son concurrent. Là non plus, son efficacité ne fût pas des plus heureuses, ses journées d'absences furent plus nombreuses que ses journées de présence.

Voici les élections législatives de 1893, le général — cela lui convient — est sur les rangs, il a pour concurrent le Vicomte Paul d'Hugues. A cette élection, un fort revirement d'opinions se manifeste, de loyaux et bons républicains font abnégation pour un moment de leurs principes, afin de se débarasser du député étranger ils votent pour un monarchiste.

Faut-t-il leur en faire grief ? Non ! Il fallait à tout prix se débarrasser du général, c'est pour cela qu'ils votèrent pour M. d'Hugues, ils se rattrapèrent quatre ans plus tard en donnant leurs suffrages au Docteur Ludovic Robert, candidat républicain démocratique.

Nous le voyons plus tard battu de nouveau dans une élection sénatoriale.

Renvoyé à ses études, le général parcour les départements en quête d'un mandat législatif, nous n'avons pas connaissance qu'il soit élu, toujours battu il revient à Sisteron en 1898 demander le renouvellement de son mandat aux électeurs Volonnais, battu une fois de plus par M. Bérenguier, notaire, qui resta longtemps conseiller général du canton et qui est battu à son tour par le général Mac-Adaras en 1910 deux mois après les élections législatives ; candidat lui-même contre MM. Joly et Yves Guyot, il attrape un nouvel échec puisque M. Joly fût élu au 2e tour contre M. Peytral.

A côté de cette vie politique agitée, viennent se greffer des faits divers, tels que la création d'une musique municipale ; violente polémique contre le maire de cette époque engagée par *Sisteron-Journal*, *La Montagne*, devenue plus tard *L'Union Sisteronnaise*, journal disparu depuis.

Des bals et des soirées sont donnés au couvent des Cordeliers faisant naître ainsi un affreux anachronisme — un couvent abritant des francs-maçons —, d'autres faits que nous passons suivent encore.

C'est à M. Mac-Adaras qu'on attribue cette phrase restée célèbre dans le pays, lorsque à la fin d'une harangue faite à ses musiciens, en anglo-saxon qu'il est, il dit dans un langage le plus pur : « La France est la *béougie* de la civilisationn ».

C'est donc dans une simple et modeste lettre de démission que disparaît la personnalité du général Mac-Adaras, personnalité qui mit l'arrondissement de Sisteron dans de folles gatetés en face d'incidents quelquefois tragiques pendant un quart de siècle.

P. L.

Chronique Locale

SISTERON

M. Raoul Anglès, député, est parti cette semaine pour Paris, allant assister à l'ouverture de la Chambre des députés et prendre part à ses travaux de nomination du bureau et des commissions.

Il a été perdu dimanche dernier sur la route de la gare aux plantiers, un petit sac à main pour fillette, en satinette blanche, avec figurine imprimée dessus. Prière à la personne qui l'a trouvé de le rapporter au bureau du journal, contre récompense.

Société de Secours Mutuels. — C'est avec plaisir que nous apprenons la récente création d'une société de secours mutuels pour femmes.

Cette nouvelle société prend pour titre *L'Union mutuelle des femmes de Sisteron*.

Cette association a déjà recueillie un grand nombre d'adhérentes, et elle reste ouverte à toutes les femmes qui veulent en faire partie.

Elles peuvent en prendre connaissance en lisant le résumé que nous publions en 1re page

Nous souhaitons longue vie et prospérité à cette œuvre de philanthropie féminine.

Les Vacances — L'ouverture des vacances dans tous les établissements d'enseignement secondaire aura lieu le 13 juillet.

Ce communiqué nous met en mémoire que dequis quelques années les distributions de prix sont supprimées dans nos écoles C'est avec plaisir que le public verrait réaparaître ces fêtes familiales qui couronnaient la fin des études scolaires.

Ecole primaire supérieure.— On sait que notre Ecole primaire supérieure de jeunes filles possède depuis la rentrée d'octobre un cours spécial de commerce ou sont enseignés la comptabilité, la sténographie et la dactylographie. Quatre machines à écrire ont été accordées par l'Etat à ce cours suivi par de nombreuses jeunes filles et un professeur diplômé y est spécialement affecté.

Nous signalons avec plaisir que quatre élèves qui suivent ce cours viennent de participer avec succès à un concours qui a eu lieu dimanche passé à Marseille.

Nous conseillons vivement aux parents de s'intéresser à ce cours, qui peut réserver à leurs enfants un intéressant avenir puis qu'il leur ouvre les portes des administrations.

Nos félicitations à Mlle Peyron, la sympathique professeur du cours commercial qui a pu dès la première année obtenir d'appréciables résultats.

Conseil général. — Dans la séance d'ouverture du Conseil général, M. de Courtois fit approuver par ses collègues une adresse de condoléances ainsi conçue, à Mme Frédéric Mistral :

« Le Conseil général qui a été douloureusement ému par la mort de l'illustre chantre de la Provence, Frédéric Mistral, s'associe au deuil général du monde de la pensée et de l'art, et adresse à Mme Frédéric Mistral l'hommage de ses respectueuses condoléances ».

Avant de clore la session, le Conseil général vote la somme de 20.500 francs pour l'organisation des fêtes en l'honneur du passage du Président de la République dans les Alpes vers le 10 août prochain.

Les membres de l'Assemblée prennent ensuite connaissance de la lettre par laquelle le général Mac-Adaras, conseiller général du canton de Volonne donne sa démission.

Voilà une élection en perspective, qui selon la loi, doit avoir lieu dans les 2 mois qui suivent.

Comme toujours, sitôt cette démission connue, les cancans sont allé leur train et une multitude de noms ont été mis en avant. De tous ceux qui ont été cités nous n'en retiendront aucun jusqu'à ce qu'un fait sérieux leur donne un caractère officiel,

Fête Patronale. — A l'approche de la fête patronale de nombreuses barraques a attractions diverses sont venues s'installer sur le cours du Collège et la place de l'église.

Espérons que les cataractes célestes qui se déversent sur nous depuis quelques jours fermeront leurs écluses et que le soleil voudra participer à nos réjouissances.

Chez les boulangers. — Après les coiffeurs, les boulangers à leur tour viennent de décider de fermer leur boulangerie le dimanche de 1 h. à 6 heures du soir. De ce fait ils n'accepteront plus les plats de cuisine nécessitant la mise au four.

Cette décision fait exception les dimanches, veille de foire.

Banquet fraternel de la classe 1906. — Camarades classards, qui vîtes le jour en l'an 1886, il est temps de nous recompter.

Il est temps de nous retrouver massés comme au rapport de jadis, pour pouvoir nous raconter "Ce que nos épaules ont *sentu* sous la carresse mœlleuse de l'as de carreau, ce que nos yeux ont vu sous le fier pompon, qui mourut en nos bras (que le Dieu des armées ait son âme) et ce que nos pieds ont pleuré dans nos fines *godasses*.

Camarades il est temps de rappeler cet héroïque passé, et nous ne pouvons mieux le faire que devant un bon diner.

Jeunes ou vieux, pères de famille ou célibataires endurcis, vous voudrez tous prouver, devant la fourchette, que la devise de la classe que vous fîtes briller dans les nombreuses campagnes de Carpiagne au Mont Chauve, est toujours la vôtre.

Haut et ferme, cette fière devise de la classe 1906, vous ne l'avez pas oubliée et vous le prouverez en venant en masse et sans hésitation vous faire inscrire d'urgence pour le gueuleton du Lundi de la Pentecôte à 7 h. 1/2 du soir, chez le classard le plus ancien dans le grade le plus élevé, le camarade Marcel Delaye.

Allons camarades, pour l'honneur de la classe 1906, à la fourchette, haut et ferme. Pas d'abstention.

L'appel sera très rigoureusement fait : pour les classards mariés par le sergent Delaye ; pour les célibataires endurcis par le fourrier Jean et pour les autres par un fringant sous-officier des houzards.

L'Os sera représenté.

ESPARRON

La semaine dernière nous avons eu la visite de M. Raoul Anglès, député de l'arrondissement, venu en compagnie de M. Monge, ingénieur des P. et Ch. et de M. Pons, brigadier des eaux et forêts, pour étudier la question de l'adduction de l'eau dans notre commune et le problème si important pour nous du pacage dans la coupe de la Pinée.

Toutes nos félicitations à notre dévoué représentant qui a pris avec tant d'ardeur devant l'administration et les pouvoirs publics la défense de nos intérêts légitimes, et exprimons l'espoir qu'avec son appui nos justes revendications seront enfin entendues.

MISON

Nécrologie. — Dans la nuit de samedi, à 11 heures, est decédé M. Garcin Lucien, propriétaire et négociant en bestiaux, âgé de 45 ans, habitant au hameau des Essaras. Ses obsèques ont eu lieu dimanche, à 6 h. du soir, une foule nombreuse de parents et d'amis accourus des communes voisines, ont tenu à accompagner la dépouille du regretté Lucien, homme de bien et très serviable au champ du repos.

© VILLE DE SISTERON

ORAISON

Courses de Chevaux. — Nos courses hippiques, qui attirent chaque année de nombreux étrangers sur notre vaste hippodrome de la Durance, auront lieu le dimanche 16 août, avec 4 500 francs de prix environ.

NOYERS-SUR-JABRON

Fête Républicaine. — Dimanche dernier a eu lieu dans notre commune un grand banquet amical offert au citoyen Raoul Anglès, notre nouveau député. La majeure partie de nos concitoyens, et de nombreux délégués venus des communes avoisinantes, assistaient à cette manifestation, qui eut lieu au café-restaurant de M. Marcellin Richaud. Accueilli à son arrivée par de charmantes jeunes filles qui lui offrirent des gerbes de fleurs, M. Anglès siégea à la table d'honneur entouré de M. Gabert, président du Conseil d'arrondissement ; de M. Bermond, Conseiller général, de la plupart des maires du canton. Au dessert, des toasts furent portés pour saluer la victoire républicaine de l'enfant du pays, car M. Anglès est originaire de notre vallée, comme en témoignait la présence à ce banquet de son vénérable grand'père, âgé de 84 ans, modeste cultivateur qu'honore une longue vie de travail et de probité.

Dans une heureuse improvisation, notre jeune et sympathique représentant a dit sa joie de se retrouver parmi ses compatriotes, pour fêter leur victoire commune. Il a donné l'assurance qu'à la Chambre il lutterait pour le triomphe de la cause républicaine, et dans le pays pour l'union de tous les bons citoyens désireux de servir utilement les intérêts de notre arrondissement si délaissé.

Son allocution, interrompue à plusieurs reprises par les applaudissements, se termina par une ovation prolongée.

ETAT-CIVIL

(du 24 au 30 mai)

NAISSANCES

Blanc Louis Justin-César, rue N.-Dame.
Masse Léa Marie, acô de catin.

MARIAGE

Néant

DÉCÈS

Néant

A nos lecteurs. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la maison

CONCHY ET JUSTET

Avenue de la Gare et Rue Droite
— SISTERON —

bien connue dans la région pour sa compétence mécanique vient d'organiser la location d'automobiles comme complément à son industrie.

En outre des voitures confortables à 4 et 6 places, la maison **Conchy et Justet** met en location des voitures pour le transport économique, d'un seul voyageur au prix de 0.25 c le kilomètre.

On peut dore et déjà s'adresser soit Avenue de la Gare, soit rue Droite.

MESDAMES Si vous avez des IRRÉGULARITÉS qui vous INQUIÉTENT
Ecr. en confiance à G. LACROIX, 0. ✠, Phien-Spécialte, Lille (Nord).

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

ON DEMANDE

Un apprenti chez M. Revest, ferblantier à Sisteron.

Médecine Pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire a l'organisme comme tant d'autres, soulagent instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressinement. Une boîte est expédiée contre mandat-poste de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139. Bd Magenta, à Paris.

Bulletin Financier

Le marché est un peu moins mauvais.

La rente s'inscrit un moment à 86. puis revient à 85.95.

Les Fonds d'Etats étrangers sont calmes et peu traitées : Extérieure 96.45 ; Turc 02.30 ; Russe 3 o|o 1896 70.10.

Légère amélioration des Etablissements de crédit : Crédit Lyonnais 1594 ; Société Générale 790 ; Comptoir 1032.

Valeurs de traction et d'électricité peu actives : Omnibus 560 ; Distribution 532.

Les valeurs industrielles russes demeurent lourdes : Briansk 391 ; Hartmann 464.

Le compartiment crupifère est soutenu : Rio 1751.

Les valeurs pétrolières restent discutées ; Naphte 451 ; Lianosof 456 ; Bakou 1631.

Les valeurs de caoutchouc sont en baisse nouvelle ; Malacca 100.

Mines d'or sud-africaines lourdes : East Rand 41.50.

* * *

Sur le marché de Lyon, l'action Vral Emba reste bien orientée vers 50 francs.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE

Pour éviter toute confusion possible M CASAGRANDE, dentiste à Sisteron a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il est visible tous les jours à son cabinet, place de l'horloge, No 10, maison Gastinel.

Facilité de paiement

CRÉDIT AGRICOLE Huiles d'Olives garanties pures olives. Huiles de table extra fruitée, Huiles pour fruiture extra, Huiles douces, Cafés verts et torréfiés. Prix défiant toute concurrence. **Antonin REYNIER**, membre de la commission départementale de l'oléiculture des Basses-Alpes, membre de la Commission des Contrôles pour les primes accordées à la bonne culture de l'oiivier, représentant du Comptoir Français du sulfate d'ammoniaque, 51, Grande-Rue ou Rue Droite, Sisteron (près la poste).

Cacao à l'Avoine Bastide
DEJEUNER EXQUIS
Fortifiant *Reconstituant*

Société des "Express" Machines à LAVER le LINGE
RECOMMANDÉ AUX
MENAGES, HOTELS, COIFFEURS,
etc., etc.
J. GIRARD
Directeur-concessionnaire
pour les Basses-Alpes.
On demande des représentants pour le Département.

Cycles, Automotos, Motos

La grande marque HEROINE du TOUR DE FRANCE 1913 avec PETIT BRETON organise pour 1914 une Course Départementale avec nombreux prix dont deux vélos *Automoto*.

Les bicyclettes *Tour de France*, émail riche violine, filets or, moyeux démontables, sont les plus solides, les plus souples, les plus douces.

Agent général pour les B-A
Louis BOURRILLON
mécanicien
Saint-ANDRÉ-les-ALPES

5 types de Motos
TOURISTE - LUXE - SPORT
CONFORT
SOLIDITÉ - ELÉGANCE

Nouveau garage avec atelier et ouvrier spécialiste

DEMANDE DES AGENTS - CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN
Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

HÉMORROIDES, PLAIES VARIQUEUSES
et de toute nature
Panaris, Anthrax, Furoncles, Abcès, Gangrène, etc., etc.
Véritable
ONGUENT CANET-GIRARD
Plus de cent années d'existence.
Refuser tout produit ne portant pas la signature ci-contre :
Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX, Frères, pharmaciens de 1re classe.
Prix du rouleau : 2 fr. ; franco poste recommandé : 2.20.
NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE

DÉPURATIF, RÉGÉNÉRATEUR du SANG
RÉGULATEUR des Fonctions Intestinales et Digestives.
APOZÈME des Frères G. N. Saint-Joseph
Produit uniquement végétal, efficacité remarquable, régulière et suivie.
Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX Frères, pharmaciens de 1re classe.
Prix de la Boîte : 1 fr. ; franco poste recommandé : 1.25.
NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE

CONSERVEZ et FORTIFIEZ vos YEUX
EAU COSMOPTIQUE DES FRÈRES G. N. ST-JOSEPH
Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX, Freres, pharmaciens de 1re cl.
Prix du Flacon : 5 fr. ; franco poste recommandé 5.35. — NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE.

FOURNITURES GÉNÉRALES
pour Maçonnerie et Menuiserie
C. CONIS ET BAILLE
Paul CONIS, successeur
— SISTERON (Basses-Alpes)

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours un Flacon d'**Alcool de Menthe** de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Épidémies.*
REFUSER LES IMITATIONS

ON DEMANDE

un apprenti typographe à l'Imprimerie du Journal.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence SISTERON — Basses-Alpes

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une **OBLIGATION A LOTS**. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la *RICHESSE*. Les **VALEURS A LOTS** représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

OBLIGATIONS 3 o/o VILLE DE PARIS 1912

TIRAGE DU 5 JUIN 1914

contre Cinq francs seulement

On reçoit immédiatement le numéro d'une Obligation *VILLE DE PARIS 1912* et l'on participe au prochain tirage avec *droit à la Totalité du lot gagné.*

Les Ville de Paris 1912, participent à 222 tir. *donnant ensemble les lots ci-dessus*

19	Gros Lots de	200.000	francs
92	—	100.000	—
111	—	50.000	—
222	Lots de	10.000	—
1.110	—	1 000	—
12.962	—	500	—

soit **14.246 Lots** pour la somme de **28.226.000 Francs**

12 tirages par an le 5 de chaque mois

SÉCURITÉ ABSOLUE -:- LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES

Le numéro du titre est envoyé par retour du Courrier

Adresser MANDAT de CINQ francs A M. le Directeur de *La Prévoyante* (Service International) 2, Quai des Eaux-Vives Genève (Suisse). Affranchir à 0 f, 25

AVIS IMPORTANT — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime

pour

DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES

et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline	Flocons mousseline d'orge
Flûtes mousseline	Flocons mousseline de lentilles
Biscottes mousseline	Farine mousseline torréfiée
Céréaline au gluten	Farine mousseline de lentilles
Céréaline au Cacao	Farine mousseline de haricots verts
Céréaline à la viande de bœ	Crême mousseline d'avoine
Semoules mousseline de gluten	Crême mousseline d'orge
Semoules mousselines torreflées	Crême mousseline de riz
Flocons mousseline d'avoine	Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

GARAGE CENTRAL

Ancienne Maison HONNORAT Jeune

Pierre BUES

Successeur

Rue de Provence — SISTERON

Adresse Télégraphique : BUES - AUTOS - SISTERON

TÉLÉPHONE N° 2

LOCATION D'AUTOMOBILES

Prix très Réduits

Voitures pour Malades —o— Essence, Huiles, Graisse

Atelier de Réparations pour Autos & Cycles

Stocks complets de Pneus "CONTINENTAL"

" " " "GOODRICH"

BICYCLETTES - MOTOCYCLETTES - AUTOMOBILES

ACCESSOIRES DIVERS

Pneus et Chambres à Air

"CONTINENTAL" pour Cycles

PRODUITS ALIMENTAIRES HYGIÉNIQUES ET DE RÉGIME

du Docteur CHARASSE

Pain de gluten solidifié appelé flute — Longuets diététique Charasse
Longuets Charasse pour albuminuriques — Fluettes gluto-kola
Pates spéciales pour potages aux sels des eaux minérales de Vichy
Pates alimentaires gluto-kola, etc,. etc.

Détail DÉPOT RÉGIONAL Gros

Confiserie C. BROUCHON, rue Saunerie, Sisteron

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON